



Regroupement familiale sur place

Par **aichalylian**, le **14/05/2009** à **20:20**

Bonjour,

je suis gabono-malienne, mon mari gabonais, mon mari a lancé une demande de regroupement familiale le 23 septembre 2008 en France (Creteil, Val-de-Marne) mais jusqu'à présent nous n'avons pas de news. Est-ce qu'à mon niveau je peux faire une demande de visas long séjour au consulat de France à Libreville ?